

# ***FICHE PREVENTION N° 5***



## ***TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES***

### ***SURETE - RECOMMANDATIONS AUX CHAUFFEURS***

Afin de limiter les risques liés au transport de marchandises dangereuses, prenez connaissance des conseils suivants et respectez les :

#### **Dispositions générales :**

- restez vigilant pour détecter toute anomalie,
- signalez au plus tôt tout incident à votre responsable d'exploitation,
- restez discret sur le chargement, les itinéraires et les horaires.

#### **Avant le départ :**

- 1 – planifiez votre itinéraire afin de ne pas devoir s'arrêter pour demander son chemin,
- 2 – faites le plein avant de charger pour ne pas avoir à s'arrêter en cours de trajet,
- 3 – vérifiez le fonctionnement de tous les dispositifs de sûreté, s'ils existent.

#### **Pendant le trajet :**

- 1 – fermez les portes de la cabine de l'intérieur,
- 2 – évitez d'embarquer à bord toute personne étrangère à l'entreprise ; ne prenez pas d'auto-stoppeurs en charge,
- 3 – choisissez des itinéraires qui évitent les agglomérations.

#### Arrêts – stationnement :

- 1 – ne vous arrêtez pas sans nécessité,
- 2 – lorsque vous quittez le véhicule, veillez à fermer les accès au véhicule et emportez vos clés. Ne laissez aucun double dans la cabine,
- 3 – prenez soin de fermer les vitres,
- 4 – actionnez le coupe-circuit et/ou le système d'alarme si le véhicule en est équipé,
- 5 - si vous devez vous arrêter pour faire le plein, prenez soin d'enlever la clé de contact,
- 6 – si vous devez stationner, évitez un endroit isolé. Préférez un site sécurisé,
- 7 – essayez de stationner de manière à voir le véhicule pendant le repas.

#### Incident, alertes :

- 1 – signalez au plus tôt à votre responsable d'exploitation tout retard, toute anomalie, difficulté, tout changement de route ou de programme.

#### *Documentation technique :*

- *guide « lignes directrices de sûreté » de l'IRU – site : [www.iru.org](http://www.iru.org)*
- *guide interprofessionnel CIFMD – chapitre 1.10 de l'ADR – Sûreté TMD – site : [www.cifmd.fr](http://www.cifmd.fr)*



**Département Transports Terrestres**